

CONCOURS 2017

# Prix d'excellence en enseignement

Information générale sur le concours



Prolongation de la date limite de participation : **mardi 23 mai 2017 à 16 h**



UNIVERSITÉ  
**LAVAL**

# Prix d'excellence en enseignement 2017

## Un concours prestigieux

Depuis 1997, le concours des Prix d'excellence en enseignement honore des membres du personnel enseignant qui se distinguent par leurs pratiques ou productions pédagogiques exemplaires. Excellence, engagement, créativité et innovation : voilà autant de mots qui peuvent démontrer leur savoir-faire.

Sous la responsabilité du vice-rectorat aux études et aux activités internationales, ce concours institutionnel reconnaît des femmes et des hommes passionnés par la pédagogie et qui contribuent à la qualité de la formation des étudiants de l'Université Laval.

À l'occasion d'une cérémonie présidée par le recteur, un total de 30 000 \$ en fonds de développement pédagogique sera remis aux lauréates et lauréats du concours par la Fondation de l'Université Laval.

### Faire connaître et reconnaître l'excellence

Par l'attribution des Prix d'excellence en enseignement, l'Université Laval entend :

- promouvoir la qualité de l'enseignement au sein de la communauté enseignante;
- inciter les facultés et les unités à participer à la valorisation de l'enseignement en présentant elles-mêmes leurs candidats;
- accroître sa visibilité en matière de pédagogie universitaire et celle des lauréats au sein de l'Université Laval et auprès d'organismes externes.

## Un tremplin vers d'autres concours

Le concours des Prix d'excellence en enseignement de l'Université Laval constitue un tremplin pour l'obtention d'autres prix, notamment :

- les Prix du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science;
- les Prix nationaux 3M d'excellence en enseignement de la Société pour l'avancement de la pédagogie dans l'enseignement supérieur (SAPES).



**Première rangée :** Steeve Mercier, Roxane Pouliot, Paul René de Cotret, Éric Philippe et le vice-recteur aux études et aux activités internationales, Bernard Garnier. **Deuxième rangée :** Caroline Girard, Alain Olivier, Dominic Roux et le recteur de l'Université Laval, Denis Brière (absente sur la photo Fannie Lafontaine).

# Les catégories à l'honneur

Selon la catégorie, ce concours rend publiquement hommage au personnel enseignant de la communauté universitaire afin de reconnaître :

- l'excellence en enseignement dans l'ensemble de la carrière universitaire;
- l'excellence en enseignement au cours des cinq dernières années d'enseignement;
- l'excellence, la rigueur et la créativité dans la conception de productions pédagogiques exceptionnelles, conçues et utilisées dans l'enseignement universitaire;
- l'excellence de l'encadrement des étudiants aux cycles supérieurs;
- l'excellence dans l'encadrement des étudiants et dans la gestion de programme;
- l'excellence dans l'internationalisation de la formation.

Neuf prix pourraient être remis au terme du concours.

## Volet Pratiques pédagogiques

| Catégories  | Qui peut soumettre sa candidature?  | Récompenses   |
|---|---|---|
| <b>Carrière en enseignement</b>   | Personnel professoral de carrière cumulant plus de 20 ans d'expérience en enseignement universitaire, au premier cycle et aux cycles supérieurs, dont au moins dix années à l'Université Laval.   | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Fonds de développement pédagogique de 10 000 \$</li> <li>▪ Certificat d'honneur</li> <li>▪ Œuvre trophée</li> <li>▪ Œuvre d'art</li> </ul> |
| <b>Distinction en enseignement pour les professeurs</b>   | Personnel professoral de carrière de l'Université Laval. Ce prix souligne l'excellence des pratiques pédagogiques des cinq dernières années, soit depuis janvier 2012.  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Fonds de développement pédagogique de 4 000 \$</li> <li>▪ Certificat d'honneur</li> <li>▪ Œuvre trophée</li> <li>▪ Œuvre d'art</li> </ul>  |
| <b>Distinction en enseignement pour les chargés de cours, les responsables de formation pratique et les professeurs de clinique</b> | Chargés de cours, responsables de formation pratique et professeurs de clinique. Ce prix souligne l'excellence des pratiques pédagogiques des cinq dernières années à l'Université Laval, soit depuis janvier 2012.   | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Fonds de développement pédagogique de 4 000 \$</li> <li>▪ Certificat d'honneur</li> <li>▪ Œuvre trophée</li> <li>▪ Œuvre d'art</li> </ul>  |
| <b>Encadrement aux cycles supérieurs pour les professeurs</b>   | Personnel professoral de carrière de l'Université Laval ou sous octroi qui encadre des étudiants aux cycles supérieurs.   | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Fonds de développement pédagogique de 2 000 \$</li> <li>▪ Certificat d'honneur</li> <li>▪ Œuvre trophée</li> </ul>                         |
| <b>Direction de programme</b>   | Personnel professoral de carrière de l'Université Laval ou sous octroi qui dirige un programme de 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> ou 3 <sup>e</sup> cycle. Ce prix souligne l'excellence dans la gestion de programme et dans l'encadrement des étudiants des cinq dernières années, soit depuis janvier 2012. | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Fonds de développement pédagogique de 2 000 \$</li> <li>▪ Certificat d'honneur</li> <li>▪ Œuvre trophée</li> </ul>                         |
| <b>Internationalisation de la formation</b>   | Tout le personnel enseignant ayant réalisé, seul ou en équipe, des actions concrètes visant l'internationalisation de la formation des étudiants de l'Université Laval depuis au moins cinq ans; soit depuis janvier 2012.  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Fonds de développement pédagogique de 2 000 \$</li> <li>▪ Certificat d'honneur</li> <li>▪ Œuvre trophée</li> </ul>                         |



## Volet Productions pédagogiques

| <b>Catégories</b>  | <b>Qui peut soumettre sa candidature?</b>   | <b>Récompenses</b>  |
|--|---|---|
| <b>Cours à distance</b>  | Tout le personnel enseignant.<br>Le matériel soumis doit avoir été diffusé après décembre 2012. | <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Fonds de développement pédagogique de 2 000 \$</li><li>▪ Certificat d'honneur</li><li>▪ Œuvre trophée</li></ul> |
| <b>Ressource pédagogique numérique</b>                               | Tout le personnel enseignant.<br>Le matériel soumis doit avoir été diffusé après décembre 2014. | <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Fonds de développement pédagogique de 2 000 \$</li><li>▪ Certificat d'honneur</li><li>▪ Œuvre trophée</li></ul> |
| <b>Matériel complémentaire, notes de cours ou volume pédagogique</b> | Tout le personnel enseignant.<br>Le matériel soumis doit avoir été diffusé après décembre 2014. | <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Fonds de développement pédagogique de 2 000 \$</li><li>▪ Certificat d'honneur</li><li>▪ Œuvre trophée</li></ul> |



# Le cheminement des candidatures

Chaque année, le vice-recteur aux études et aux activités internationales invite les facultés à faire connaître le concours des Prix d'excellence en enseignement et à cibler des candidatures potentielles au sein de leurs unités.

Au cours de l'été, un comité de sélection analyse rigoureusement les dossiers soumis et recommande un candidat pour chacun des prix. Exceptionnellement, le comité peut recommander de ne pas attribuer de prix dans une catégorie donnée.

Les documents utilisés par le comité de sélection de même que le contenu des délibérations sont confidentiels. En conséquence, les motifs pour lesquels une candidature n'est pas primée ne sont jamais divulgués.

Les résultats sont communiqués aux candidats au début de l'automne.

Les lauréates et les lauréats sont ensuite invités à participer à une cérémonie présidée par le recteur. Au cours de cette cérémonie, un fonds de développement pédagogique, un certificat d'honneur et une œuvre trophée leur seront remis.

## Le comité de sélection

Le comité de sélection se compose de sept membres, notamment de la représentante du vice-recteur aux études et aux activités internationales, qui agit à titre de présidente, du directeur général du premier cycle ou du doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, de professeurs, de chargés de cours, de lauréates ou lauréats des éditions antérieures du concours et de représentants des étudiants du premier cycle ou des cycles supérieurs.

## Fonds de développement pédagogique

Le Service des finances crée un projet au nom de l'enseignant récipiendaire afin que le montant octroyé y soit versé. Les seules dépenses admissibles sont celles effectuées dans un but de développement pédagogique. Voici quelques exemples :

- Embauche d'un étudiant afin de développer du matériel de cours;
- Embauche d'un étudiant pour faire de la recherche sur un sujet particulier;
- Développement de nouveau matériel de cours;
- Participation à un congrès ou à un colloque en lien avec la matière enseignée.



## Précisions sur l'admissibilité

Le concours s'adresse aux membres du personnel enseignant de l'Université Laval. Selon les catégories, il peut s'agir d'un individu ou d'une équipe de travail.

- En cours d'année, les candidats peuvent avoir accepté d'accomplir une fonction administrative ou avoir pris leur retraite. Ils sont admissibles dans la mesure où ils répondent aux critères spécifiques au prix auquel ils soumettent leur candidature.
- Une production pédagogique ne peut être soumise que dans une seule catégorie.
- Un dossier de candidature peut être mis à jour et présenté une seconde fois. Toutefois, un dossier ne peut être soumis plus de deux années consécutives.

## Dates à retenir

### **23 mai 2017 à 16 h**

Date limite pour le dépôt des dossiers de candidature

### **Juillet et août 2017**

Analyse des dossiers et sélection des lauréats

### **Septembre 2017**

Communication des résultats aux candidats

### **6 novembre 2017**

Cérémonie de remise des prix

### **Des questions sur le concours des Prix d'excellence en enseignement**

Le Bureau de soutien à l'enseignement assure la logistique du concours des Prix d'excellence en enseignement. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec Mme Nancy Pomerleau :

#### **Bureau de soutien à l'enseignement**

Pavillon de l'Est  
2180, chemin Sainte-Foy, local 2110  
Université Laval  
Québec (Québec) G1V 0A6

418 656-2131, poste 3234  
excellence@bse.ulaval.ca  
ulaval.ca/excellence